

Emerson Audit

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

48 rue Cardinet - 75017 Paris

Tel. : 09 81 94 88 20

VIEILLES MAISONS FRANCAISES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

Siège social : 93 rue de l'Université

75007 PARIS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
Exercice clos le 31 décembre 2020

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Convention d'abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune

Votre association a accepté d'abandonner une partie du compte courant qu'elle détient dans les écritures sociales de la société EDITION DES ESPLANADES, à hauteur de 1 000 000 d'euros.

Votre association a comptabilisé une charge exceptionnelle de 1 000 000 d'euros au titre de cette convention.

Fait à Paris, le 16 juin 2021

Emerson Audit



Gabriel DE VILLEPIN

Commissaire aux comptes inscrit
Membre de la compagnie de Paris